

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTE
MENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 13 avril 2018

-----15-----15-----14-----

L'an deux mille dix huit-----

et le 13 avril

Date de
convocation

06/04/2018

Date
d'affichage
06/04/2018

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LANSMANT
Sébastien, Mmes DESPAX Nelly, PLOQUIN Cécile, CARRERE Amandine,
MONDIN-SEAILLES Christiane, M. CASTAY jean-Marc, M. CABANNES Pierre,
M. LABEYRIE Nicolas.

Absente : Mme DAL BEN Carine.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Subventions aux Associations.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, décide d'allouer les subventions aux
associations désignées ci-dessous :

Asso de la Course Landaise	1 000,00
Lutte contre la Mucoviscidose	153,00
Banque Alimentaire	153,00
Chasse	35,00
Animations Médiévales et Culturelles	1 800,00

Coopérative scolaire	2500,00
Ecole de musique	22 000,00
Foyer collège Eauze	315,00
Nos Grands Mères Savaient	150,00
Pêche	35,00
Amicale Sapeurs Pompiers	1 000,00
Union Sportive Montréalaise	4 084,00
Les restos du coeur	100,00
La ligue de l'enseignement	50,00
Union Musicale	1 600,00
Prévention routière	50,00
Croix Rouge Française	50,00
Secours Catholique	50,00
Association Musée de la Résistance	100,00
A Brass Ouverts	1 000,00
Association Golf Guinlet	50,00

Mme Nelly DESPAX ne prend pas part au vote pour les subventions de l'Ecole de Musique, de l'Union Musicale et A Brass Ouverts.

M. Nicolas LABEYRIE ne prend pas part au vote pour les subventions de l'Union Musicale et de l'Ecole de Musique.

M. Sébastien LANSMANT ne prend pas part au vote pour les subventions de la Course Landaise et de l'Association de la Course Landaise.

Fait à MONTREAL le 13 avril 2018.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

